

Guide des aides économiques

Prêt pour l'export



OSEO

Objet

Pour financer les dépenses immatérielles de votre programme d'investissement, OSEO en partenariat avec UBIFRANCE, a créé le Prêt Pour l'Export.

Bénéficiaires

PME* engageant un programme d'investissements devant concourir au développement de l'entreprise à l'international.

Les entreprises peuvent déjà avoir une activité à l'étranger ou y accéder pour la première fois.

Finalités

Financer les programmes d'investissements visant au développement de l'activité à l'exportation ou à l'implantation à l'étranger.

Dépenses financées

- Etudes de marché, prospection, foires, salons.
- Opération de communication.
- Frais de recrutement et de formation.
- Salaires et dépenses liés aux Volontaires Internationaux en Entreprise (VIE).
- Frais de design, d'adaptation des produits aux normes étrangères.
- Matériels spécifiques ou de démonstration, à faible valeur de revente.
- Besoins en fonds de roulement

Modalités d'intervention

Prêt :

- aucune garantie sur les actifs de l'entreprise ni sur le patrimoine du dirigeant,
- de 20 000 à 80 000 euros,
- dans la limite des fonds propres et quasi fonds propres de votre entreprise,
- d'une durée de 6 ans, à taux fixe, et avec un allègement

du remboursement la première année.

(* *Constituée en société depuis plus de 3 ans et selon la définition européenne de la PME.*

Contacts

OSEO Pays de la Loire

Direction Régionale
63, quai Magellen
BP 42304
44023 Nantes Cedex 1
Tél. 02.51.72.94.00
Tél. : 02.40.47.73.36